

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 : 451 000 habitants en Guadeloupe

L'augmentation constante de la population depuis les années 80, générée par l'excédent des naissances sur les décès, permet à la Guadeloupe d'atteindre 451 000 habitants au 1er janvier 2007. La jeunesse de la population se confirme tandis que la décohabitation concourt à la réduction de la taille des ménages. Le niveau de formation des Guadeloupéens reste inférieur à la moyenne nationale.

Une population en pleine croissance

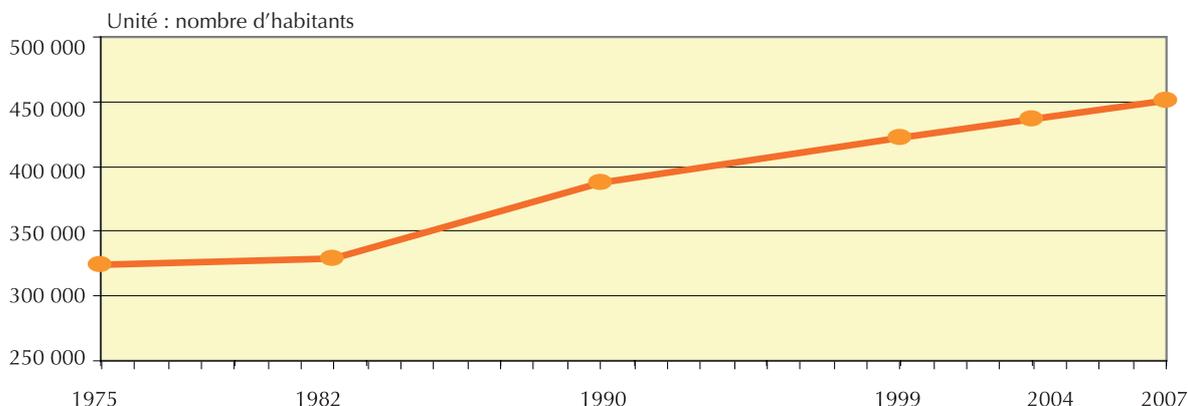
L'exploitation des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2007 confirme la croissance continue de la population guadeloupéenne depuis les années 80, avec 451 000 habitants estimés au 1er janvier 2007.

De 1999 à 2006, la croissance démographique situe la Guadeloupe en 11ème position des 26 régions françaises. Avec 0,8% par an, elle est loin derrière la Guyane (3,8%) au premier rang et derrière la Réunion au second (1,5 %). La population progresse un peu plus rapidement qu'en Martinique (0,7% par an).

Sur cette période, le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) s'élève à 1,07% par an et contribue à l'accroissement de la population de la Guadeloupe. Seules la Guyane et la Réunion ont un solde naturel supérieur.

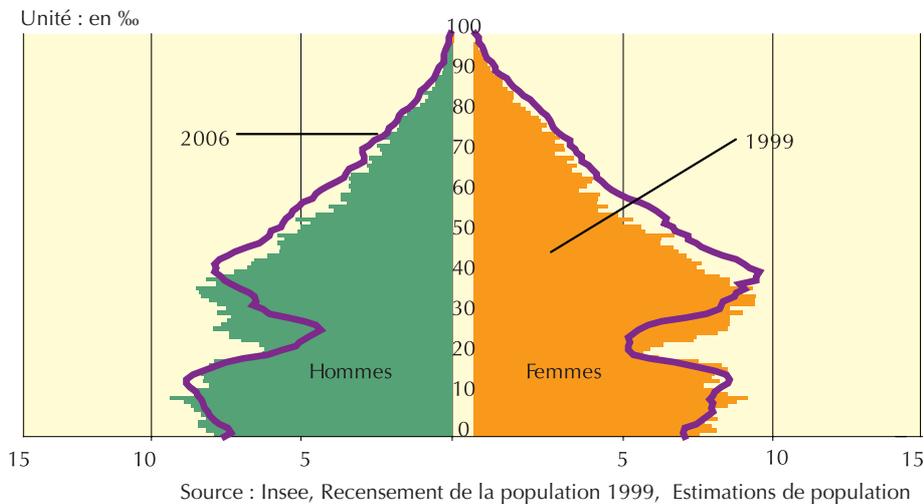
Néanmoins, la Guadeloupe présente un déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées) de 0,23%. Ce déficit est un peu plus accusé que celui de la Martinique (0,07 %) et place la Guadeloupe au 3ème rang national derrière celui de la Champagne-Ardennes (0,34 %) et du Nord-Pas-de-Calais (0,33 %).

Croissance continue depuis 1982 Évolution de la population de la Guadeloupe



Source : Insee, Recensements de la population, Estimations de population

Le vieillissement de la Guadeloupe est amorcée
Pyramide des âges en effectif de la population de la Guadeloupe



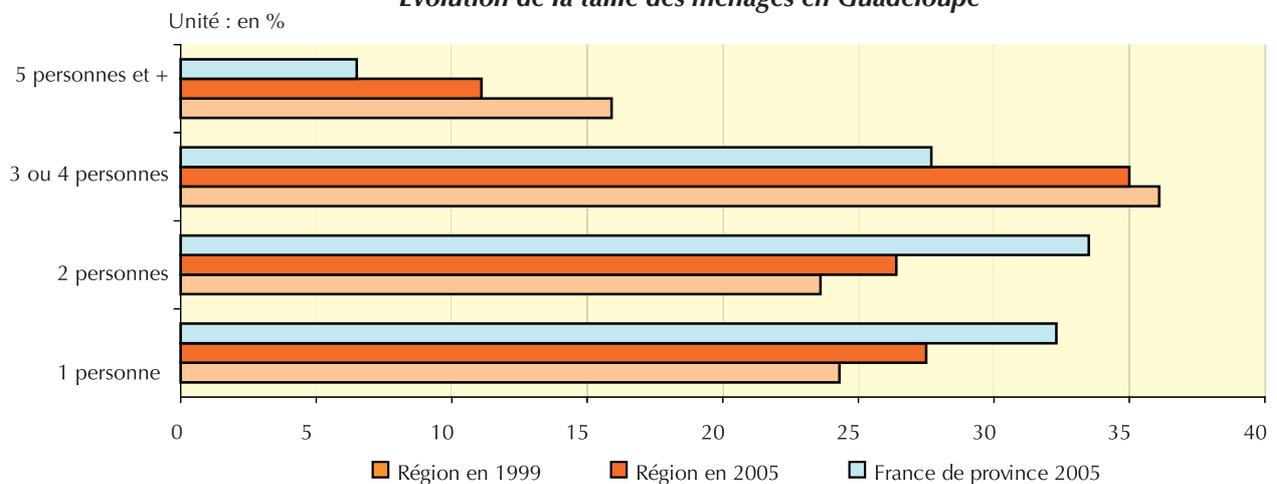
Effet de ces mouvements démographiques, la Guadeloupe présente un profil singulier : malgré un relatif vieillissement de la population depuis 1999, la part des moins de 20 ans y est encore de près de 32%, alors qu'elle n'est que de 25% en France métropolitaine. La moitié des Guadeloupéens a moins de 34 ans, 6 sur 10 moins de 40 (à peine la moitié dans l'hexagone).

Plus de la moitié des résidents de plus de 15 ans sont célibataires (52%), plus du tiers (37%) sont mariés. Ces proportions sont inversées dans le reste du territoire national (35% et 50%).

**La décohabitation en Guadeloupe
comme ailleurs**

Le mode de cohabitation est, lui aussi, fortement influencé par ce phénomène, autant sans doute que par l'évolution de la société. Quand 35 000 Guadeloupéens (8% de la population) vivaient seul(e)s en 1999, ils (elles) sont 46 000 en 2005 (10% de la population). Contrairement à ce que l'on observe dans l'ensemble des autres régions, la part des ménages constitués de femmes vivant seules n'est pas, en Guadeloupe, beaucoup plus

La taille moyenne des ménages se réduit
Évolution de la taille des ménages en Guadeloupe



élevée que celle des hommes. Cette apparence est néanmoins trompeuse : dès lors que l'on s'intéresse à l'âge, on constate que, comme ailleurs, alors qu'elles sont largement minoritaires avant 60 ans, la très grande majorité des personnes de plus de 60 ans vivant seules sont des femmes.

Dans le même temps, la décohabitation, phénomène aussi marqué dans l'archipel qu'ailleurs, et l'allongement de la durée de vie se traduisent par une réduction sensible, et continue depuis trois décennies, de la taille moyenne des ménages. Bien qu'encore supérieure avec 2,6 personnes par ménage, cette valeur moyenne continue de rapprocher la Guadeloupe du niveau national (2,3).

Plus de 80% des résidents guadeloupéens sont nés sur l'île, ce taux n'est que de 59% en France métropolitaine hors Île-de-France. L'écart de stabilité résidentielle (le fait d'habiter la même région cinq ans auparavant) n'est pas marqué de manière aussi importante : 93% des Guadeloupéens habitaient leur région actuelle en 1999 pour 92% des résidents hexagonaux de province.

Le logement croît plus vite que la population

Le parc de logements s'est adapté à cette nouvelle population. Il s'est accru de près de 28 000 unités en 6 ans, à un rythme double de celui de la population.

Essentiellement des maisons individuelles

Évolution du nombre de logements en Guadeloupe

Unité : en nombre et %

	En 1999	En 2005
Logements	178 848	206 489
Résidences principales(%)	81,0	80,7
Logements vacants(%)	13,0	14,1
Résidences secondaires(%)	6,0	5,2
Part des maisons individuelles(%)	72,2	73,6
Part des appartements(%)	24,3	24,8

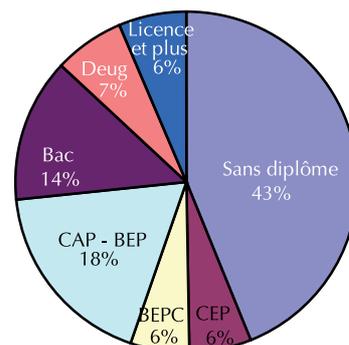
Source : Insee, „Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement 1999 (exploitation principale)

Sa structure et sa typologie ont peu varié. La très grande majorité des logements est constituée de maisons individuelles. Le poids des résidences principales y est deux points moins élevé qu'en France métropolitaine hors Île-de-France, tandis que les logements vacants y sont plus de deux fois plus fréquents.

Formation : un retard persistant en dépit de progrès

En matière de formation initiale, la Guadeloupe accuse encore un net retard. La moitié des personnes âgées de plus de 14 ans déclarent ne posséder aucun diplôme ou le certificat d'études primaires (50 %). Cette proportion est bien moindre au niveau national (32 %). Cependant, cette part a diminué de 5 points par rapport à 1999. Plus du quart des Guadeloupéens possède un diplôme égal ou supérieur au Bac (27 %), alors qu'en 1999, ils n'étaient que 20 % dans ce cas.

Plus du quart avec Bac et plus Formation initiale des personnes de 14 ans et plus en Guadeloupe



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Philippe Couloigner
Sophie Planson



Pour comprendre ces résultats

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'un cinquième de ces communes chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8% des logements. Les estimations régionales que l'Insee Antilles-Guyane publie chaque année tiennent désormais compte des évaluations effectuées grâce aux collectes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour à partir des données d'Etat-civil et de plusieurs sources administratives. Ainsi, pour la première fois cette année, la population de la région a pu être estimée grâce au cumul des quatre enquêtes de 2004, 2005, 2006 et 2007.

Estimations de population et enquêtes annuelles de recensement

La situation démographique fait l'objet d'estimations annuelles qui deviennent définitives lorsque les résultats d'un nouveau recensement de la population sont disponibles. Avec la mise en œuvre de la nouvelle méthode de recensement, basée sur des enquêtes annuelles étalées sur un cycle de cinq ans, la situation démographique de 2006, comme celle des années précédentes, sera établie de façon définitive quand les résultats des cinq enquêtes annuelles 2004 à 2008 seront connus. Les collectes déjà réalisées contribuent à une première estimation de ces résultats. Ceux-ci conduisent à réviser la population déduite des données du dernier recensement général de 1999, du solde migratoire et du solde naturel.

Ce sont ces données révisées qui alimentent la partie démographie de ce document. L'analyse statistique quant à elle repose sur les exploitations successives des collectes et leur agrégation sur l'année médiane. La date de référence des autres tableaux statistiques de ce document est donc le 1er janvier 2005.

Pour en savoir plus

- « Le logement dans les DOM », *Antiane Eco* n°67, Insee, février 2007.
- « Des actifs moins diplômés qu'en moyenne nationale », *Antiane Eco* n°68, Insee, août 2007.
- « Sur-chômage aux Antilles-Guyane : des éléments d'explication », *Antiane Eco* n°68, Insee, août 2007.
- Bilan démographique et social des Antilles-Guyane*, Cahiers Antilles-Guyane, Insee.

Principales définitions

L'ensemble des personnes qui partagent le même logement, qu'elles aient ou non des liens de parenté, forme un ménage. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde migratoire apparent est calculé par différence entre la variation de la population totale et le solde naturel. Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par des personnes âgées de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études.